

Le prix de l'essence baisse à la pompe

• 13 centimes par litre à partir du dimanche 16

• Pour la tonne de fioul, 90,32 dirhams

LE mécanisme d'indexation des prix des produits pétroliers commence petit à petit à être rodé. Le litre d'essence va baisser de 13 centimes à partir du dimanche 16 mars. Le prix du gasoil ne bouge pas. Pour les industriels, la tonne de fioul baisse de 90,32 dirhams.

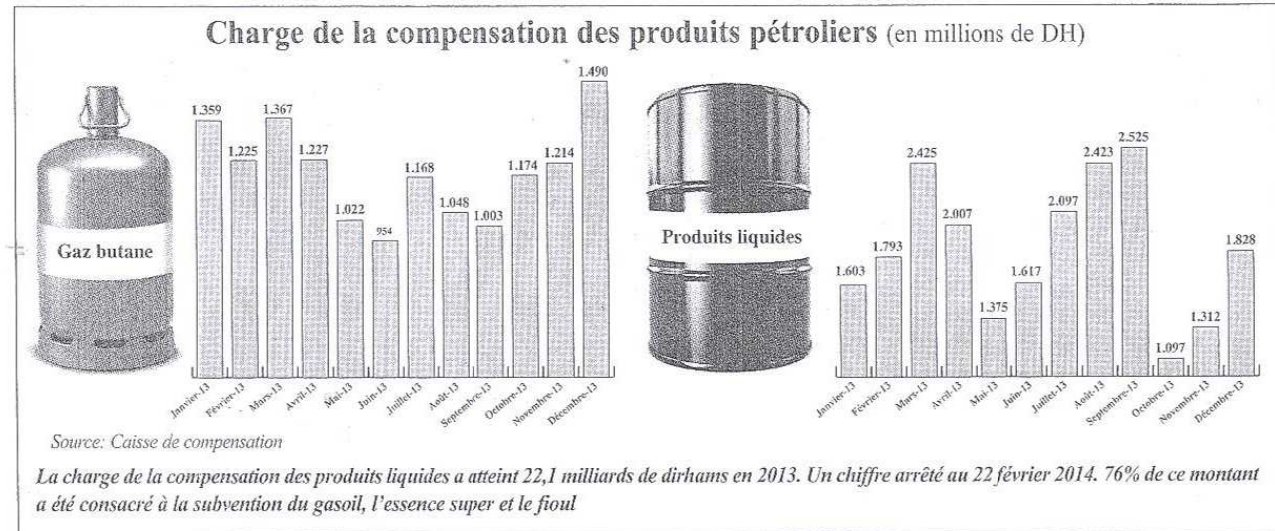
Près de trois mois après l'application de l'indexation des prix de l'essence et du fioul sur le cours à l'international, l'impact se fait sentir sur certaines activités. Les briquetiers et céramistes sont les plus exposés. « Dans le cas des céramistes par exemple, il est difficile de répercuter la hausse du prix du fioul. Il faut rester compétitif face aux importations qui inondent le marché », souligne David Tolédano, président de la Fédération nationale des matériaux de construc-

tion. Une réunion des différents secteurs relevant de cette fédération s'est tenue mercredi 12 mars. Objectif, faire le point sur la situation. Et selon Tolédano, le premier trimestre 2014 a été « assez difficile ».

les mesures d'aide en faveur des entreprises et des secteurs affectés par la hausse du prix du fioul seront discutées.

Dans le cas du gasoil, le dernier changement des prix remonte au 16 février, date à

charges sociales. Les aides promises par le gouvernement se font toujours attendre. Pourtant, la loi de finances consacre 2 milliards de dirhams aux mesures de soutien. Une convention a même été signée l'année



Avec Moulay Hafid Elalami, ministre de l'Industrie, une réunion est programmée le mardi 25 mars. Selon nos informations,

laquelle il a été fixé à 8,88 dirhams le litre. Pour ce produit, le gouvernement a décidé au début de l'année d'opérer une décompensation progressive: 1,7 DH le litre le 16 avril, 1,25 dirham en juillet pour atteindre 0,8 dirhams le litre en octobre. Une décompensation que le secteur du transport a décidé de répercuter malgré les mises en garde du gouvernement. Les transporteurs routiers en particulier sont passés à l'acte. Le tarif client est revu à la hausse ou à la baisse selon une formule qui tient compte de la variation de 2% du coût des postes prix du carburant, entretien et réparation ainsi que celui des charges personnel et

dernière avec les transporteurs. Elle prévoit l'indemnisation des taxis de 1re et 2e catégories ainsi que les bus. En principe, elle devrait prendre la forme d'une aide financière trimestrielle, des virements directs via Barid Al-Maghrib pour compenser l'impact en cas de hausse des prix à la pompe. Un mécanisme qui devrait fonctionner sur une base déclarative, mais qui tarde à voir réellement le jour. □

Khadija MASMOUDI